

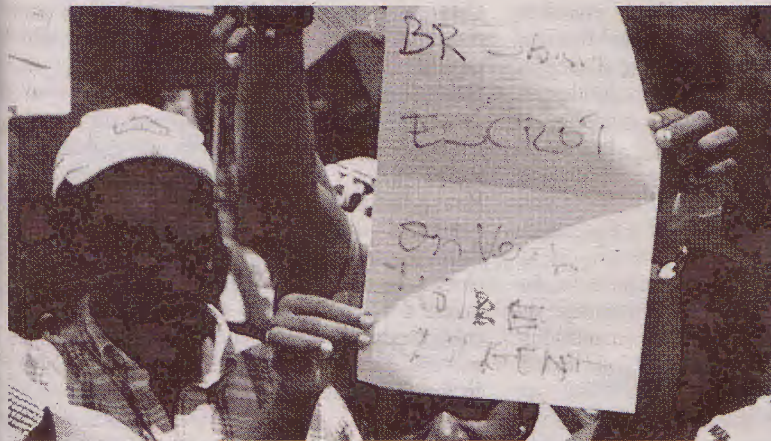
## Affaire BR Sarl

# Pourquoi BOA en fait-il une affaire personnelle?

Par MEZ&AP

**P**ourquoi Bongo Ondimba Ali (BOA) fait-il du dossier BR Sarl une affaire personnelle au point de promettre de rembourser les victimes sur fonds propres? Comment un chef de l'Etat peut-il se mêler d'une affaire d'escroquerie privée? Et pourquoi les victimes de BR Sarl se réunissent-elles devant le ministère des Finances plutôt qu'à la résidence de BOA sise à la Sablière? Ces questions valent leur pesant d'or. Et pour cause: l'on apprend que des proches collaborateurs de BOA auraient en effet trempé dans ce crime financier organisé. Toute chose qui expliquerait la lenteur dans l'aboutissement de ce dossier. Selon la procédure usuelle en matière de création d'entreprise de microfinance au Gabon, l'autorité compétente, la direction générale de l'économie et de la législation fiscale, mène préalablement des enquêtes, notamment de moralité, sur les promoteurs de la structure qui sollicite l'autorisation d'exercer une activité. Selon nos informations, cette enquête de moralité n'a pas été faite et le quitus a été donné comme une simple lettre à la poste à Yves Mapakou, associé à deux sujets béninois: Ignace Koubla et Aristide Kodjo Guenzo. Ce n'est pas tout! BR Sarl revêtait de prime abord toutes les allures d'un pur produit de la « *théorie de l'apparence* » dont les fondements juridiques étaient douteux, ce, d'autant plus que son gérant Yves Mapakou est un repris de justice. Il apparaît clairement qu'un tel individu ne pouvait parvenir aussi facilement, peu après sa sortie du pénitencier, à monter une telle structure sans avoir la couverture et la bénédiction de qui de droit. Des sources indi-

quent que la Commission bancaire de l'Afrique centrale, Cobac, en sa qualité d'outil de contrôle et de régulation des opérations bancaires, la « *gendarmerie des banques* », avait tiré la sonnette d'alarme en raison du caractère hasardeux des services proposés aux clients. L'on apprend également que BR Sarl, en plus de n'avoir pas obtenu toutes les signatures des instances en charge des dossiers de ce genre, faisait l'objet d'une enquête de l'Agence nationale des investigations financières (Anif). Cette enquête n'est pas allée à son terme suite à l'éviction de Patrick Assélé de la direction générale de cette agence. Son successeur n'a pas jugé utile jusqu'à présent de rouvrir ce dossier. Une attitude surprenante. Yves Mapakou déclare avoir « *... fui parce que n'ayant pas les coudées franches comme mes deux complices* ». Arrêtés depuis lors, nul ne sait où ces derniers, que l'on dit « *proches* » du pouvoir, ont été emmenés ensuite. Est-ce parce qu'il y a de nombreuses ramifications dans cette affaire qu'Ali Bongo s'en mêle? Surtout que ce n'est pas la première affaire du genre au Gabon. L'on se souvient notamment des « *affaires d'Aladji* » et les commerçantes du marché Mont-Bouët. De vastes arnaques défrayant généralement la chronique sans que le pouvoir s'en mêle pour dédommager qui que ce soit, comme on le voit avec BR Sarl aujourd'hui. Le scandale actuel de la Postbank vient le rappeler. Lire ci-contre. Malgré les accusations fortes de détournement à son profit de l'épargne de cette banque, portées par Guy Nzouba Ndama contre BOA, celui-ci ne s'est pas empressé « *de trouver une solution* » aux épargnants spoliés. BR Sarl est sans doute encore une affaire « *de la légion étrangère* », donc prioritaire aux yeux de BOA.



**BR Sarl,  
une affaire  
de la légion  
étrangère**